eu Talent

Business in Europe Hosting Apprenticeships for Youth

FACE

Les entreprises contre l'exclusion

Webinar Spécial TPE/PME n°2

La formation des tuteur.rice.s et des maître.esse.s d'apprentissage

Quels enjeux et quelles ressources ?

22 mai 2018

09h30 – 10h30

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Enterprise 2020

CSR EUROPE

Talent

Business in Europe Hosting Apprenticeships for Youth

FACE

Les entreprises contre l'exclusion

Introduction

Alice Le Dret, Cheffe de projets Emploi, FACE

Elisa Autogue Jahan, Assistante de projets, FACE

Présentation de FACE

- **Fondation Reconnue d'Utilité Publique** créée en 1993 à l'initiative de 15 grandes entreprises, et actuellement présidée par Gérard Mestrallet, Président de ENGIE

- **Le grand mouvement social des entreprises pour prévenir et agir contre toutes les formes d'exclusion de discrimination et de pauvreté, à partir de l'entreprise:** un engagement quotidien de 5 600 ETI, PME et grands groupes au travers d'une centaine de structures sur le territoire

- Les activités de FACE concernent principalement **l'accès à l'emploi, la promotion de la diversité et l'inclusion sociale** et bénéficient chaque année à **200 000** personnes

Un réseau implanté partout sur le territoire

- Un **rayonnement national** au service du déploiement des projets, **en fonction des spécificités de chaque territoire d'implantation**

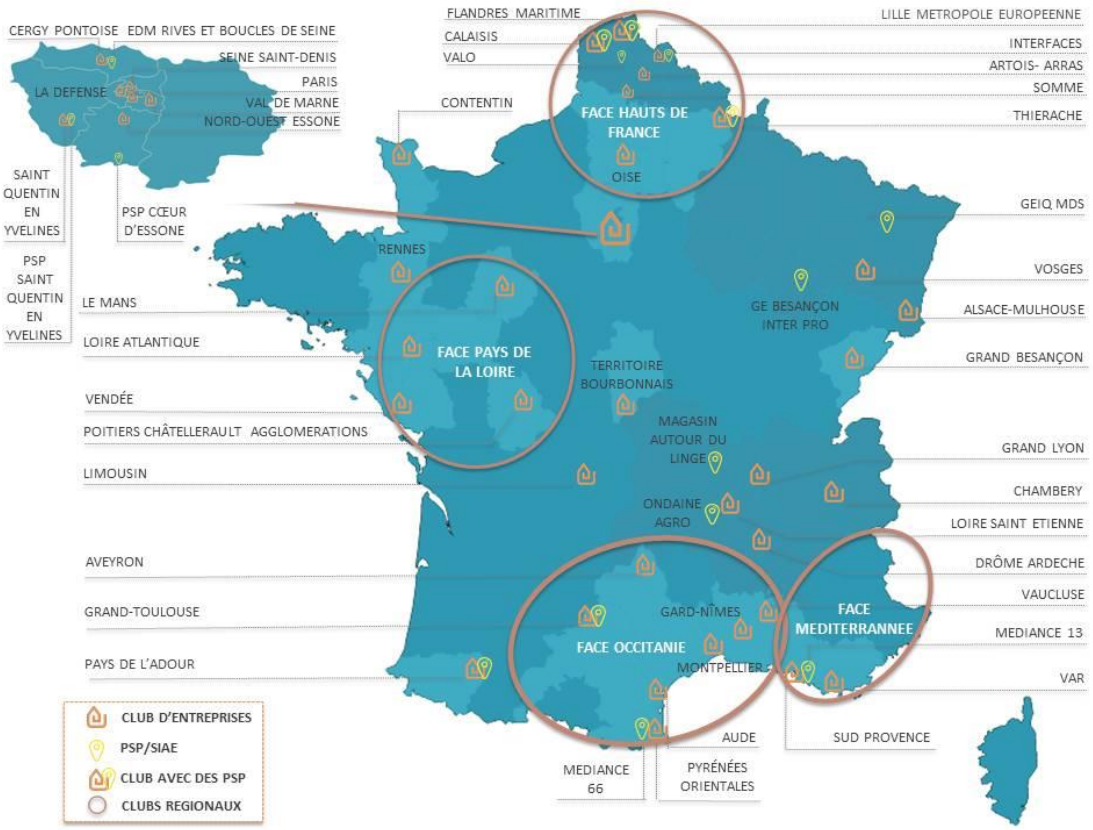

Nos domaines d'activités

CONSEIL RSE AUX ENTREPRISES

Lutte contre les discriminations, Labels Egalité Professionnelle et Diversité, cellules d'alerte et d'écoute, mixité professionnelle

ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS L'EMPLOI

Accompagnement emploi online & offline, parrainage physique et numérique, nouvelles formes d'alternance et d'apprentissage

ORIENTATION SCOLAIRE ET FORMATION

Sensibilisation des élèves aux métiers techniques et industriels, accès aux stages de 3ème, inclusion éducative par le numérique, égalité Filles-Garçons dans les parcours éducatifs, actions entreprises-Enseignement supérieur

ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS PRECAIRES

Lutte contre la pauvreté, médiation sociale, maîtrise des énergies, éducation budgétaire, accompagnement socio-professionnel des réfugiés, alimentation durable

INNOVATION DANS LES TERRITOIRES

Promotion d'initiatives locales et innovantes dans les quartiers politique de la ville

Les actions de FACE en faveur de l'alternance

- **« Développer une culture de l'alternance comme voie d'excellence » :** une des cinq priorités identifiées par Gérard Mestrallet dans son rapport remis au Président de la République « Mobiliser les acteurs économiques en faveur de l'emploi et de l'emploi des jeunes «

- Gérard Mestrallet est **Ambassadeur National de l'Apprentissage** et **Ambassadeur Européen pour la Formation Professionnelle**

- **La Fondation Innovation Pour les Apprentissages (FIPA)**, sous l'égide de FACE

- **Des projets nationaux et européens** pour favoriser le développement de l'alternance et la mobilité des apprentis

Le projet EU TALENT : accompagner les TPE/PME dans leurs pratiques d'alternance

- **Les entreprises peuvent évaluer leurs pratiques via l'outil de diagnostic :** 20 questions pour se tester sur 5 grands champs de qualité : la gouvernance, la transparence du recrutement, la formation, les acquis pédagogiques, les conditions de travail.
  https://www.eutalent.org/csr-europe-survey/ (onglet France)

- **Les résultats sont envoyés automatiquement par mail**, sous la forme d'**un rapport de benchmark**

- Les résultats sont ensuite analysés par FACE, qui livre à l'entreprise **un guide pratique avec des conseils personnalisés**

Un webinar special TPE/PME ?

- Destiné à toutes les entreprises qui ont réalisé le diagnostic en ligne EU TALENT, et à toutes celles intéressées par les problématiques d'alternance

- Ce webinar est le premier d'une série de 3, il a pour but de **répondre aux questionnements des entreprises, et particulièrement des TPE/PME, en matière d'alternance, et valoriser les initiatives innovantes et les échanges de bonnes pratiques.**

Agenda

09h30 – 09h35 : Introduction

9h35 – 9h50 : Le rôle clé du.de la maître.sse d'apprentissage et du.de la tuteur.rice

9h50 – 10h20 : Zoom sur deux bonnes pratiques

Le projet APPIE des Compagnons du Devoir, par Bruno Aubry, Directeur au Collège des Métiers, en charge de la formation.

Le projet AC4SMES de la CCI Ille – et – Villaine, par Anne Leseur, Responsable de la mobilité internationale.

10h20 – 10h30 : Conclusion et prochaines étapes

Talent

Business in Europe Hosting Apprenticeships for Youth

FACE

Les entreprises contre l'exclusion

Le rôle clé du.de la maître.sse d'apprentissage et du.de la tuteur.rice

La nomination et les missions de l'encadrant.e

1. **<u>Dans le cadre du contrat d'apprentissage</u>**

- La nomination d'un.e maître.esse d'apprentissage est **obligatoire**

- Le. la maître.esse d'apprentissage a pour mission d'accompagner l'apprenti.e dans **l'acquisition de ses compétences** dans l'entreprise, et qui doivent correspondre à la **qualification ou au diplôme poursuivi**.

- Il. elle assure **le lien au CFA**.

La nomination et les missions de l'encadrant.e

2. **<u>Dans le cadre de cadre du contrat de professionnalisation</u>**

- L'accompagnement de l'alternant.e en contrat de professionnalisation est **obligatoire** depuis 2014 (Article L6325-3-1 du Code du Travail)

- Le rôle du.de la tuteur.rice est **d'accueillir, d'aider, d'informer, de guider l'alternant.e et de veiller au respect de son emploi du temps.**

- Il.elle est le lien avec l'organisme ou le service de formation et participe à **l'évaluation du suivi de la formation**

Les conditions d'exercice

1. <u>Pour le.la maître.esse d'apprentissage</u>

- Peut être le.la chef.fe d'entreprise ou un.e salarié.e

- Ses obligations :

❖ posséder un diplôme ou un titre relevant du domaine professionnel correspondant à la finalité du diplôme ou du titre préparé par l'apprenti.e
❖ justifier de deux années d'exercice d'une activité professionnelle en relation avec la qualification visée par le diplôme ou le titre préparé.
❖ posséder de trois années d'exercice d'une activité professionnelle en relation avec la qualification visée par le diplôme ou le titre préparé (et autres conditions fixées par l'article R.6223-24 du Code du travail).

- Le nombre d'apprenti.e.s par encadrant.e est limité à deux et un.e redoublant.e

- Une équipe tutorale peut être constituée, au sein de laquelle un.e maître.esse d'apprentissage peut être désigné

Les conditions d'exercice

2. Pour le. la tuteur.rice

- Peut être le.la chef.fe d'entreprise ou un.e salarié.e volontair.e

- Ses obligations :

❖ justifier d'une expérience professionnelle de deux ans minimum dans la qualification en rapport avec l'objectif de professionnalisation visé

- Il. elle ne peut exercer ses fonctions pour plus de trois alternant.e.s simultanément

Porter les valeurs de la formation

- Au-delà de l'expérience, des **qualités relationnelles, pédagogiques, organisationnelles** et d'écoute sont nécessaires.

- **Transmettre son savoir et ses compétences** n'est pas inné, et l'on constate encore trop souvent que la qualité de la supervision n'est pas optimale au sein de beaucoup d'entreprises.

- C'est pourquoi les maître.esse.s d'apprentissage et les tuteur.rice.s ont eu aussi besoin d'être formés, dans une **démarche qualitative de l'alternance.**

Les formations et outils disponibles

Business in Europe Hosting Apprenticeships for Youth

Les entreprises contre l'exclusion

1. <u>Les objectifs de la formation</u>

- **Sensibiliser et former des collaborateur.rice. s d'entreprise** afin qu'ils.elles assurent la fonction d'encadrant.e dans l'entreprise
- **Acquérir des outils et méthodes** d'accompagnement individuel
- **Connaître l'environnement réglementaire**
- **Réussir la transmission**

C'est aussi l'occasion de partager **avec des professionnel.elle.s** de l'alternance et avec des pairs et d'**échanger des bonnes pratiques**

Les ressources

1. Dans l'entreprise

- L'encadrant.e peut être accompagné.e dans l'entreprise par :

❖ Sa hiérarchie et les services RH : en cas de difficultés, pour d'éventuels aménagements du temps de travail

❖ L'ensemble des collègues

Les ressources

2. Les formations externes

- Les instituts régionaux d'administration (IRA) – www.fonction-publique.fr/score/ecoles-de-formation/ira-et-ena/ira
- Les plateformes régionales d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines (PFRH) – www.safire.fonction-publique.gouv.fr
- Le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) – www.cnfpt.fr
- Les comités régionaux emploi formation et orientation professionnelles (Crefop)
- Les centres de formation d'apprentis (CFA)
- Les chambres de commerce et d'industrie (CCI)
- Les centres des métiers de l'artisanat (CMA)
- D'autres instituts de formation comme l'AFPA, L'Institut de Formation des Tuteurs (IFT)…

Talent

Business in Europe Hosting Apprenticeships for Youth

FACE

Les entreprises contre l'exclusion

Le projet APPIE
Les Compagnons du Devoir

Par Bruno Aubry, Directeur au Collège des Métiers, en charge de la formation

LES
COMPAGNONS
DU
DEVOIR
et du Tour de France

QUI SOMMES-NOUS ?

- Permettre à chacun de s'épanouir dans et par son métier, dans un esprit d'ouverture et de partage.
- Une formation complète et originale par le voyage, alliant savoir-faire et savoir-être.
- Organisme de formation agréé et certifié

Le compagnonnage, patrimoine culturel immatériel de l'humanité

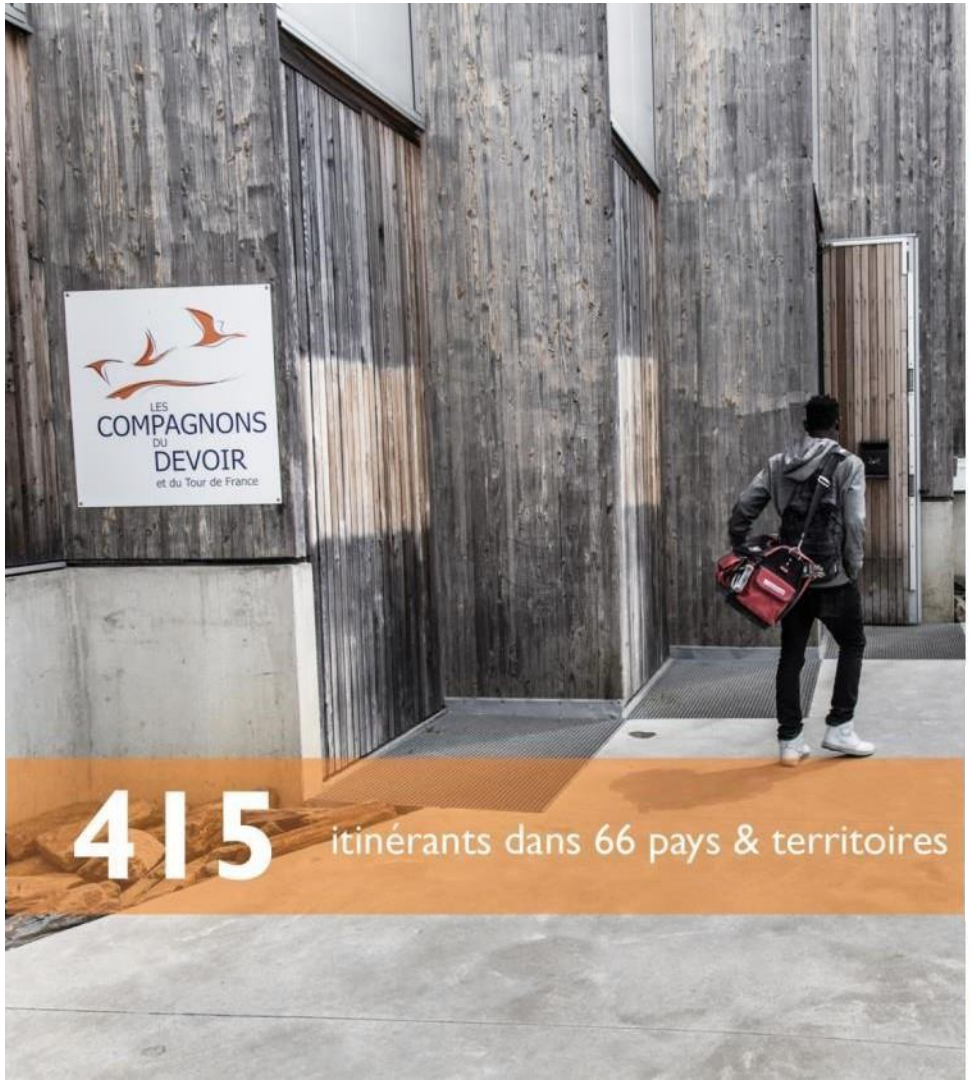

QUELQUES CHIFFRES ...

10 000 jeunes formés par an

92% ont un emploi à la fin de leur formation

93,5% de taux de réussite aux examens

1 750 salariés dont 700 formateurs

6 500 salariés d'entreprise formés chaque année

27 500 entreprises partenaires

3 450 000 heures de formation dispensées chaque année

6 FILIÈRES MÉTIERS

AMÉNAGEMENT & FINITION

Carreleur | Ebéniste | Menuisier | Peintre | Plâtrier-Plaquiste
Solier-moquettiste

MÉTIERS DU GOÛT

Boulanger | Pâtissier | Charcutier | Vigneron

BÂTIMENT

Charpentier | Couvreur | Maçon | Métallier | Plombier |
Tailleur de pierre

MATÉRIAUX SOUPLES

Cordonnier bottier | Maroquinier | Sellier | Tapissier

MÉTALLURGIE - INDUSTRIE

Carrossier | Chaudronnier | Electricien | Forgeron |
Mécanicien | Mécanicien de précision

MÉTIERS DU VIVANT

Jardinier-Paysagiste | Maréchal ferrant | Tonnelier

NOS ACTIVITÉS

FORMATION INITIALE ET PERFECTIONNEMENT

- **Apprentissage (6000) :** pour acquérir les fondamentaux du métier
- **Contrat pro (4000) :** perfectionnement par le voyage (France et international)

FORMATION CONTINUE

- **Formation à la carte :** GPEC, réglementation, courants d'innovation
- **Cursus diplômants**, jusqu'à la licence professionnelle

RECHERCHE ET ÉTUDES

- **Instituts inter-métiers :** transition numérique et transition énergétique
- **Instituts de métier :** expertise, veille, prospective, innovation
- Cellule du devenir des métiers

APPIE

L'apprentissage par immersion en entreprise

NOTRE VOLONTÉ

Faire correspondre la formation dispensée aux compétences recherchées par les entreprises.

→ Garantir l'employabilité des jeunes

→ Apporter aux entreprises les compétences requises

INNOVER POUR…

- Mettre l'entreprise au cœur de la formation professionnelle
- Former et évaluer l'apprenant en situation de travail réelle
- Offrir une formation de qualité et un parcours adapté pour chacun
- Professionnaliser et valoriser le rôle du tuteur
- Accompagner le jeune de façon personnalisée avec une visite/mois du maître de stage dans l'entreprise
- Proposer de nouvelles formes de pédagogie via le numérique

CADRE

- Formation diplômante : CAP
- Prérequis : diplôme de niveau IV
- Durée : de 18 à 24 mois
- Alternance : 8 semaines de regroupements sur durée du contrat
- Modalités : résidence obligatoire
- Particularités : 15 apprenants maximum par section

L'ENTREPRISE AU COEUR

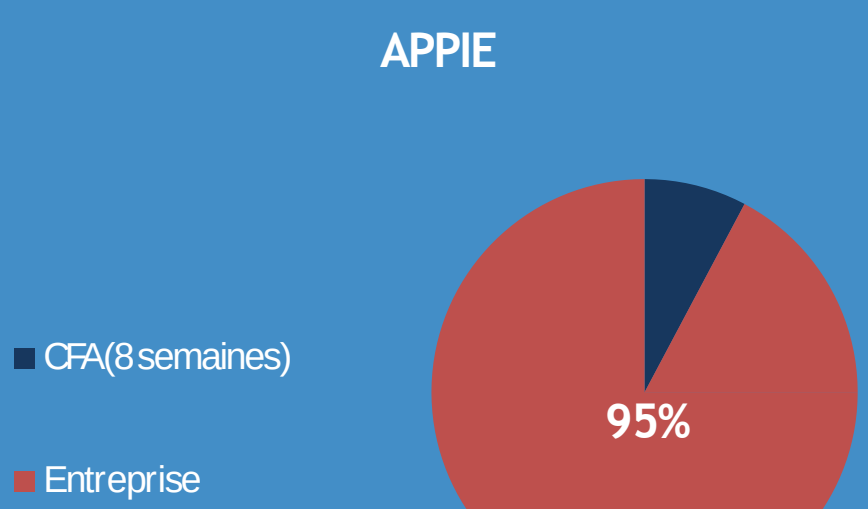

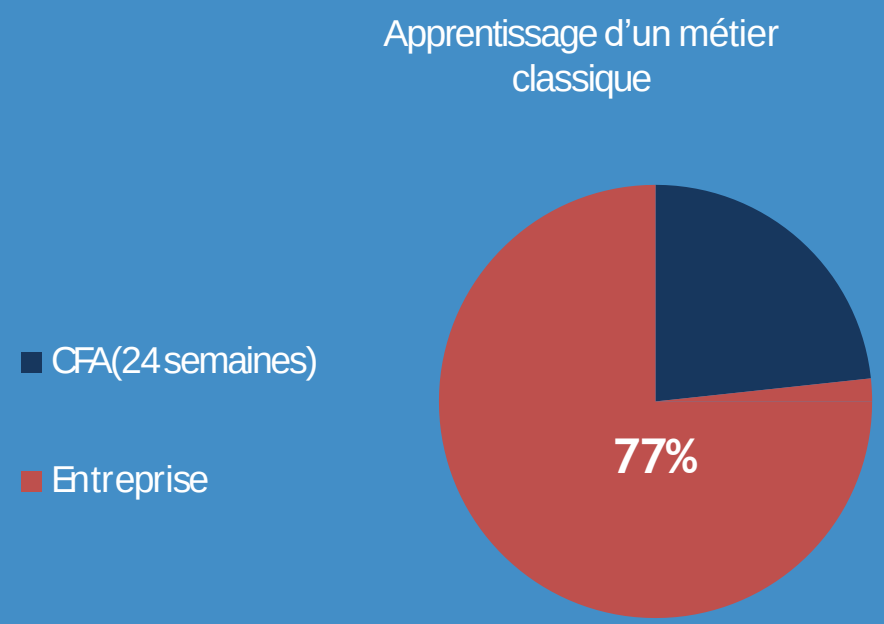

Temps passé en entreprise et en CFA sur 2 ans

PARCOURS

2 semaines de préparation (juillet) :
- Intégration
- Comportement
- Savoir-être
- Sentiment d'appartenance

1 semaine en Centre (selon besoin)

Formation individualisée et consolidation des acquis

1 semaine en CFA (novembre) :
Formation individualisée et consolidation des acquis

1 semaine en Centre (juin) :

Formation individualisée et consolidation des acquis

1re année
Formation initiale 12 mois

2e année
Formation initiale 12 mois

1 semaine en Centre (avant fin décembre)

Formation individualisée et consolidation des acquis

3 semaines en CFA (avril-mai) :
Formation individualisée et consolidation des acquis

Départ à l'international :
- Rencontre
- Ouverture
- Culture
- Langue étrangère

ACCOMPAGNEMENT

- Internat en maison de Compagnons
- Préparation à l'environnement de l'entreprise et de l'emploi
- Suivi individualisé par le maître de stage :
  - Visite mensuelle en entreprise pour bilan professionnel et validation des compétences en situation de travail
  - Lors des regroupements en CFA pour consolidation des acquis et complément de formation
  - A distance, via plateforme numérique

FORMATION DES FORMATEURS

- Plan de formation professionnalisant pour les maîtres de stage et les tuteurs
- Modules de formation à la pédagogie et au suivi en situation professionnelle

OUTILS PÉDAGOGIQUES NUMÉRIQUES

> Pour les apprenants :
-SPOC « Prévention Santé et Environnement »
-Plateforme numérique pour les enseignements technologiques complémentaires à distance

> Pour les formateurs :
> - SPOC « Formation à la pédagogie et au suivi en situation professionnelle »

> Pour les maitres d'apprentissage:
> - Formation en « blended-learning (mix présentiel et distanciel, SPOC)

MERCI DE VOTRE ATTENTION

LES
COMPAGNONS
DU
DEVOIR
et du Tour de France

Talent

Business in Europe Hosting Apprenticeships for Youth

FACE

Les entreprises contre l'exclusion

Le projet A4SMES
CCI ILLE ET VILLAINE

Par Anne Leseur, Responsable de la mobilité internationale.

CCI BRETAGNE

FACULTÉ DES MÉTIERS
FOUGÈRES | RENNES | ST-MALO

Webinar EU Talent

Formation des tuteurs et maîtres d'apprentissage

dans le cadre du projet européen

AC4SME
Apprenticeship Coaches for SME

22 mai 2018

EUROCHAMBRES

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

3 sites

Saint-Malo - Bruz - Fougères

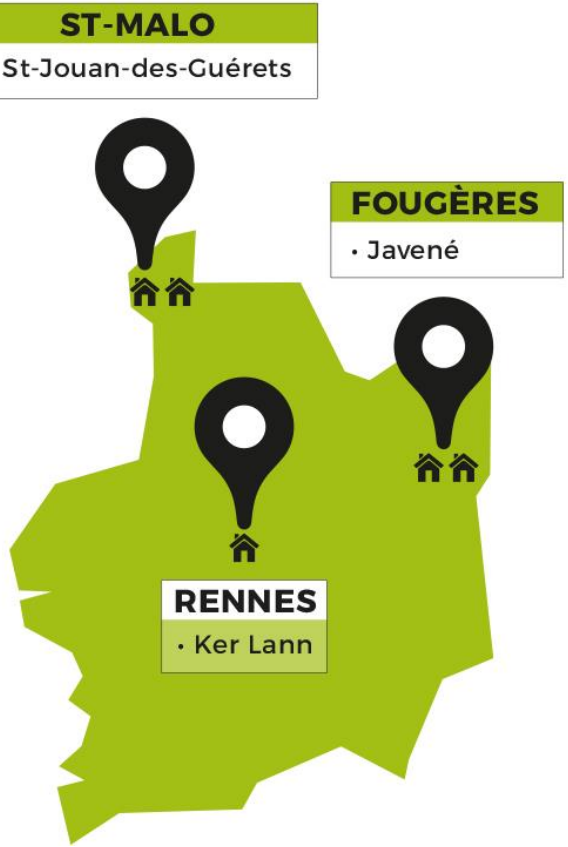

une école
CCI ILLE-ET-VILAINE

AC4SME
Apprenticeship Coaches for SME

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

La Faculté des Métiers en quelques chiffres

une école
CCI ILLE-ET-VILAINE

AC4SME
Apprenticeship Coaches for SME

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Le projet AC4SME

- Projet européen financé par l'Union Européenne regroupant 12 pays partenaires - 19 CCI - sous la coordination d'Eurochambres.

- L'objectif : accompagner les PME sur les problématiques de l'alternance.

- Une étude réalisée dans les 12 pays partenaires sur les freins, les besoins rencontrés par les PME-PMI en matière de recrutement d'alternants et d'accompagnement.

- Une collaboration européenne pour :
  - échanger sur les méthodes et outils
  - identifier les bonnes pratiques de chaque pays
  - co-construire « une boîte à outils » européenne pour les PME,
  - former des conseillers apprentissage selon une méthodologie et des outils communs.

La boîte à outils de l'entreprise et du maître d'apprentissage

AVANT L'APPRENTISSAGE

- Mode d'emploi pour démarrer l'apprentissage – Check liste
- Comment choisir le bon apprenti ? – Guide d'entretien, d'évaluation et de sélection
- Conseils donnés à l'entreprise pour préparer en amont l'accueil de l'apprenti – Check liste avant l'arrivée

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

La boîte à outils de l'entreprise et du maître d'apprentissage

PENDANT L'APPRENTISSAGE

- Le déroulement du 1er jour en entreprise – Check liste des conseils donnés à l'entreprise

- Le carnet de liaison, outil de suivi hebdomadaire et mensuel

APRES L'APPRENTISSAGE

- Evaluation finale de l'apprentissage par l'entreprise – Liste des aspects à examiner

- Evaluation finale de l'apprentissage par l'apprenti

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Des ressources à votre disposition

- Un site internet qui regroupe tous les supports et outils développés dans le cadre du projet AC4SME www.ac4sme.eu

- Un Webinar sur la formation des tuteurs et maîtres d'apprentissage - en anglais

https://www.youtube.com/watch?v=jZG2q9uCpSA&feature=youtu.be

- Un guide à télécharger : http://www.ac4sme.eu/tips-tools/

Comment former les maîtres d'apprentissage avec succès ?

Pratiques de la Faculté des Métiers

« Le permis de former » ou « Exercer son rôle de tuteur »

2 jours de formation : obligatoire dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, facultatif dans les autres secteurs

- Contexte de la formation en alternance
- Intégration de l'alternant à son nouvel environnement professionnel
- Transmission, suivi et évaluation des compétences professionnelles
- Connaissance des aspects juridiques de l'alternance

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Pratiques de la Faculté des Métiers

Merci de votre attention !

CONTACT : Anne LESEUR
Développeur de l'alternance
aleseur@fac-metiers.fr
Tél : 02.99.05.45.48

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Conclusion et prochaines étapes

- ✓ Suggestions de thématiques pour les deux prochains webinars ?

Prochaine date envisagée : début Juillet 2018

- ✓ Consultez la plateforme de partage entre les entreprises, avec tous les documents ressources ici !

Talent

Business in Europe Hosting Apprenticeships for Youth

FACE

Les entreprises contre l'exclusion

Merci !

a.ledret@fondationface.org